RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Châteaulin
Canton de Briec

Saint-Thois

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-212902670-20260429-D25202604292-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-THOIS

SEANCE DU 29/04/2026

L'an **deux mil vingt-six**, le **vingt-neuf à dix-neuf heures trente minutes**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **Mme PAUGAM Hélène, Maire**.

Nombre de Membres :

Présents : **15** | En exercice : **15** | Ont pris part au vote : **15**

Date convocation : **23/04/2026** | Date affichage : **23/04/2026** | Secrétaire Séance : **JACOPIN Paola**

Présents : Hélène PAUGAM, Xavier YANNOU, Anne ROSPARS, Jean-Michel AUTRET, Elisa PEDOUX, Erwan KERAVAL, Éléonore LE BARS-LE MEUR, Philippe KERSULEC, Cécile OLLIVIER, Marcel MORVAN, Valérie LE BERRE, Aurélien LE MOIGNE, Bernard SALIOU, Christine LESAUX, Eric BIZOUARN.

Absent(s) excusé(s) : Néant

Annule et Remplace erreur matérielle

D-25_2026.04.29 – Vote Budget Primitif CFU 2026 – Lotissement communal 26703

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;
Vu le Code général de la fonction publique ;
Vu le Compte Financier unique 2025 du lotissement communal ;
Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du lotissement communal pour l'exercice 2026 à l'équilibre parfait des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement ;

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	33 008,48
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 33 008,48	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	33 008,48	33 008,48

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	33 013,48	33 763,42
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 749,94	(si excédent) 0,00
=		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	33 763,42	33 763,42
	TOTAL DU BUDGET (4)	66 771,90	66 771,90

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par **QUINZE** voix pour, **ZÉRO** abstention, et **ZÉRO** voix contre de voter les propositions nouvelles du budget primitif 2026 du lotissement communal, comme présenté ci-dessus.

Le Maire, Hélène PAUGAM

MAIRIE DE SAINT-THOIS (Finistère)